

LES AIDES AUX ENTREPRISES DANS LE CONTEXTE COVID-19

Date de création : 09/10/2020
Date de première publication : 09/10/2020
Date de version publiée : 09/10/2020
Date de vérification : 04/11/2020

PLAN D'APUREMENT

POUR QUOI ?

Sont concernées par le plan d'apurement, les cotisations et contributions patronales concernées par l'exonération exceptionnelle : cotisation maladie, cotisation vieillesse plafonnée et déplafonnée, cotisation d'allocations familiales, cotisations AT/MP, CSA, contribution au FNAL...